

Finances locales



BASES DU "FUNDRAISING" OU COLLECTE DE FONDS PRIVÉS

Cette formation, proposée en enseignement à distance, se compose de plusieurs séquences.

La formation sera considérée comme réalisée dès lors que vous aurez suivi l'ensemble des séquences proposées. Vous pouvez à tout moment revenir sur les séquences déjà suivies si vous le souhaitez. Le volume horaire de cette formation correspond à un module de 3 heures. Une fois inscrit(e), vous aurez 3 mois pour suivre l'ensemble des séquences.

CONTEXTE

Le financement des activités est un sujet épineux pour bon nombre d'organisations d'intérêt général à but non lucratif, qu'elles soient associations, fondations ou encore collectivités territoriales.

La plupart de ces organisations ont longtemps été, et le sont encore aujourd'hui largement, dépendantes des subventions publiques. Or l'enveloppe de celles-ci se restreint : leur volume n'augmente pas de manière proportionnelle aux besoins.

La diversification des ressources est donc cruciale. La collecte de fonds privés, qu'ils proviennent d'entreprises ou de particuliers, est une solution possible pour répondre aux besoins de financement des organisations à but non lucratif et dont la mission est d'intérêt général.

Pour mener à bien une stratégie de collecte de fonds privés il convient donc de mobiliser de nouvelles compétences et des ressources adéquates : collecter des fonds privés ne s'improvise pas.

OBJECTIFS

La formation permettra aux participants d'acquérir les bases du "Fundraising", la collecte de fonds privés pour des projets d'intérêt général et de les appliquer à leur collectivité. Elle leur donnera des outils pour construire pas à pas une stratégie de collecte de fonds de privés.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Séquence 1 : Un panorama de la collecte de fonds

Séquence 2 : Les motivations des mécènes

Séquence 3 : Le cadre juridique et fiscal

Séquence 4 : Le B.A. BA de la collecte de fonds privés

Séquence 5 : Les étapes de la mise en place d'une stratégie de collecte de fonds privés (1)

Séquence 6 : Les étapes de la mise en place d'une stratégie de collecte de fonds privés (2)

INSCRIPTION

Pour vous inscrire à une formation, vous devez respecter les prérequis, c'est-à-dire, être élu(e) ou travailler au sein d'une collectivité territoriale.

Bulletin d'inscription à télécharger sur notre site : www.univ-brest.fr/formations-elus29

INTERVENANTE

Annie LEROY

Consultante

"Donner en Bretagne"

Conseil en "Fundraising"

DURÉE

Le volume horaire de cette formation correspond à un module de 3 heures.

À DISTANCE

Même bulletin d'inscription que les formations en présentiel. Après inscription auprès de notre service, vous recevrez le lien et vos codes d'accès.

VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation.

ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, l'espace Handiversité, lieu d'accueil, d'écoute et d'informations propose un dispositif d'accompagnement spécifique.

CONTACTS

Tél. 02 98 01 81 76

Mail : formations-elus29@univ-brest.fr